



Quels sont les services proposés avec les **soins de fin de vie**?

Une équipe de spécialistes offre aux patients un soutien global qui traite la personne dans son ensemble, plutôt que de se concentrer sur des symptômes ou des parties du corps spécifiques. Les soins de fin de vie (hospice) répondent aux besoins uniques de chaque patient, en prenant soin de leur bien-être physique, émotionnel, social et spirituel.

Les soins comprennent :

- Accès quotidien 24 h/24 au personnel infirmier
- Visites régulières par du personnel infirmier autorisé (registered nurse, RN) ou du personnel infirmier auxiliaire autorisé (licensed practical nurse, LPN)
- Aide aux soins personnels par un aide-soignant à domicile (home health aide, HHA) certifié
- Supervision des soins par un directeur médical d'un centre de soins de fin de vie
- Assistance d'un travailleur social pour les questions émotionnelles et pratiques
- Soutien spirituel et religieux
- Équipement médical et médicaments
- Assistance, soutien et compagnie offerts par des bénévoles qualifiés
- Soutien et accompagnement psychologique en cas de deuil

Où les soins de fin de vie sont-ils fournis?

- Au domicile du patient ou de l'aide-soignant
- Hôpitaux
- Centres de soins
- Résidences-services
- Résidences pour personnes en fin de vie

Qui paie les soins de fin de vie?

- Medicare, par le biais de la prestation de soins de fin de vie Medicare
- Medicaid
- La plupart des assurances maladie commerciales
- Étant donné que la plupart des centres de soins de fin de vie existent à titre non lucratif, les dons et les contributions aident souvent à financer les programmes, les projets et les soins.

Qui est admissible aux **services de soins de fin de vie**?

Les personnes qui :

- ont visité les urgences ou qui ont été hospitalisées deux fois ou plus au cours des six derniers mois;
- subissent une diminution progressive de leur capacité fonctionnelle;
- ont subi une perte de poids non intentionnelle de plus de 10 % au cours des six derniers mois;
- souffrent d'une aggravation ou d'une récurrence d'un gonflement de certaines parties du corps;
- souffrent de douleurs thoraciques associées à un essoufflement;
- ont des difficultés à avaler ou éprouvent une sensation d'étouffement lors de la déglutition, en raison d'un accident vasculaire cérébral ou d'une sclérose latérale amyotrophique (amyotrophic lateral sclerosis, ALS);
- ont un rythme cardiaque irrégulier qui ne s'améliore pas après un traitement;
- souffrent de démence avec incapacité à communiquer et à marcher;
- souffrent de douleurs incontrôlables, de nausées, d'essoufflement;
- souhaitent mettre fin aux traitements inconfortables ou inefficaces;
- souhaitent privilégier le confort et la qualité de vie;
- **ont reçu confirmation par un médecin d'une espérance de vie de moins de six mois.**

Comment un patient peut-il bénéficier des soins de fin de vie?

- Toute personne connaissant bien le patient peut recommander son admission dans un centre de soins de fin de vie. Cela inclut le patient en question, ainsi que les membres de sa famille, ses amis, ses prestataires de soins de santé et les organismes de services sociaux.
- Si vous êtes le patient, il est nécessaire qu'un professionnel de santé ou un infirmier praticien vous suive pendant les soins de fin de vie. Cela signifie souvent que vous pouvez garder votre prestataire de soins de santé.

Centre de soins palliatifs et de soins de fin de vie (Center for Hospice & Palliative Care)

Bureau des personnes âgées et des soins de longue durée (Office of Aging and Long-Term Care)

Courriel : CHPC@health.ny.gov

Téléphone : (518) 807-7848



health.ny.gov/hospice